

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Prérequis :

Aucun

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement

Durée : 14 heures

Public : Toute personne devant intervenir dans la réalisation de l'analyse des risques. Toute personne en charge de la rédaction ou de la mise à jour du Document Unique.

Modalité : Présentiel

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Evaluation des acquis:

Evaluation des acquis en continu

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques
Echange des expériences
Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage digitale

Référence AFPI : SEC-02-066

OBJECTIFS

- ↳ Connaître le contexte réglementaire et conventionnel en matière de SST
- ↳ Appréhender les obligations et responsabilités
- ↳ Identifier et évaluer les risques professionnels
- ↳ Formaliser le Document Unique et le plan d'actions associé
- ↳ Suivre la mise en place des actions

PROGRAMME DE FORMATION

Le contexte réglementaire :

- ↳ La notion de risques professionnels
- ↳ Les exigences réglementaires
- ↳ Les enjeux économiques et sociaux avec cas pratique
- ↳ Les responsabilités pénales et civiles avec cas pratique
- ↳ Les acteurs de la prévention (sécurité et santé) avec cas pratique

La méthodologie d'évaluation des risques :

- ↳ Les différents risques avec cas pratiques
- ↳ Etude de cas
- ↳ La démarche d'évaluation des risques professionnels et la planification
- ↳ Evaluer les risques à partir d'une grille de cotation et les hiérarchiser

Constitution du DUERP basée sur une étude de cas :

- ↳ Structurer et rédiger le document unique
- ↳ Diffusion du document unique
- ↳ Suivre la mise en place du plan d'actions et vérifier les résultats (conformité PAPRI Pact...)

DEBOUCHES

Néant

PASSERELLES

Néant